

Appel à candidatures

auprès de structures d'enseignement supérieur et de recherche pour le renforcement d'une offre de formation en ligne en réponse à la crise du COVID-19

1 Contexte et objectifs

Le rôle essentiel de l'enseignement supérieur pour le développement socio-économique est scientifiquement démontré et largement reconnu. De nombreux pays africains ont adopté l'enseignement à distance (e-learning) comme moyen de relever les défis de l'éducation des citoyens auxquels ils sont confrontés. Ainsi, plusieurs centres d'enseignement à distance et universités virtuelles ont vu le jour au cours de la dernière décennie. Cependant, la disponibilité d'infrastructures informatiques adéquates et de services avancés reste insuffisante sur le continent africain. La crise actuelle du COVID-19 l'a démontré, et incite ainsi à mettre en place rapidement des solutions.

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et The West and Central Africa Research and Education Network (WACREN) se mobilisent pour renforcer, à travers un projet nommé « **Africa Digital Campus** », l'offre de formation en ligne de **deux structures d'enseignement supérieur** situées respectivement dans **deux pays d'Afrique de l'Ouest** parmi: Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Mali. Le projet travaillera à une échelle très locale (structures bénéficiaires) dans le but d'obtenir des résultats rapidement, aisément démontrables, et sur lesquelles il sera possible de capitaliser pour passer à l'échelle nationale et faire bénéficier l'ensemble des étudiants.

Plus précisément, le projet Africa Digital Campus a pour objectifs de:

1. **Permettre l'accès à distance des étudiants et enseignants (de la structure bénéficiaire) à une offre de formation en ligne**
2. **Renforcer les usages de la formation en ligne à une échelle locale (au sein de la structure bénéficiaire)**
3. **Proposer un modèle économique et convaincre les décideurs de passer à l'échelle nationale**

Pour cela, le projet s'appuiera sur les infrastructures du pays, en particulier le réseau numérique national dédié à l'enseignement supérieur et recherche (NREN) lorsqu'il existe, ou le réseau 4G.

Il est prévu que ce projet soit financé par l'Agence française de développement (AFD) sur des fonds délégués par l'Union Européenne dans le cadre du Programme intitulé « Connectivité et solutions numériques pour renforcer la résilience face à la crise Covid-19 des systèmes d'éducation, de santé et des MPMEs dans les Etats membres de Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) » (ACP/FED/42860). Ce projet démarrera dès que la disponibilité des ressources sera confirmée (premier semestre 2021). L'opérationnalisation de cet appel à projets dépend de la confirmation de ces ressources.

WACREN, qui interconnecte tous les NREN de la région, et l'IRD seront chargés de la mise en œuvre du projet sur une **durée de 2 ans**. Ce consortium sélectionnera les deux structures bénéficiaires, sur la base des candidatures, ayant le niveau de maturité requis par le projet (cf. chapitre 4).

2 Le projet Africa Digital Campus

Le projet Africa Digital Campus se décompose en quatre axes de travail :

Axe 1 : Connectivité

Cet axe consiste à fournir aux étudiants et enseignants de la structure bénéficiaire un accès aux cours en ligne, sur site et hors site, avec un débit suffisant.

Axe 2 : E-Learning

Cet axe consiste à créer et/ou renforcer une offre de formation en ligne avec les enseignants de la structure bénéficiaire.

Axe 3 : Plaidoyer

Cet axe consiste à convaincre les décideurs, à travers l'exemplarité et la réussite du projet, de soutenir durablement les solutions de connectivité et de e-learning mises en place par le projet à une échelle locale (au sein de la structure bénéficiaire), et de passer à l'échelle nationale.

Axe 4 : Partage de connaissances

Cet axe consiste à échanger et partager les expériences entre structures de l'enseignement supérieur et de la recherche proposant une offre de formation en ligne, afin de favoriser le déploiement et les bonnes pratiques au sein d'autres structures d'autres pays.

Une collaboration avec le projet régional ACE PARTNERS¹, coordonné par l'IRD et soutenu par l'AFD, est à l'étude (notamment pour les axes 2 et 4).

3 Impacts attendus

La population ciblée est la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche, c'est-à-dire les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

Les gouvernements africains et leurs partenaires de développement ont reconnu qu'il n'y aurait pas de développement sans un secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche efficace. Cependant, il est extrêmement difficile de faire face à la demande accumulée et croissante d'accès à l'enseignement supérieur de la part de la jeunesse africaine. Des solutions innovantes sont donc nécessaires pour répondre aux besoins d'accès à des ressources en ligne et contribuer à relever le taux actuel de scolarisation dans l'enseignement supérieur (12 %). Par comparaison, ce taux atteint 70 % et plus dans les pays développés, le taux moyen mondial étant de 32 %².

A la fin de ce projet, les étudiants et enseignants de la structure bénéficiaire pourront accéder à distance (axe 1) à une plateforme nationale leur permettant de déposer ou consulter l'offre de formation en ligne de la structure bénéficiaire (axe 2). La démonstration des résultats obtenus par la structure bénéficiaire et l'impact du projet auprès de la communauté ESR (axe 4), fourniront aux décideurs un modèle pilote fonctionnel à même d'être passé à une échelle nationale (axe 3), permettant à une majorité d'étudiants d'accéder à la plateforme nationale de formation en ligne.

¹ Projet de mise en réseaux des centres d'excellence africains (CEA) autour de 4 thématiques : activités minières durables, gestion durable de l'eau, sciences et technologies du numérique, et One Health.

² Statistiques de l'UNESCO

4 Caractéristiques des potentielles structures bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet seront des structures d'enseignement supérieur et de recherche comptant au **maximum 2000 étudiants**. Ces structures peuvent être des démembrements de structures d'enseignement supérieur (par exemple facultés, départements, centres d'excellence, etc.).

Les critères de sélection seront basés sur :

- **Le niveau de maturité « elearning »** (i.e. enseignement à distance) de la structure, qui doit être suffisant pour commencer à produire des cours en ligne dès le démarrage du projet
- **Le niveau de maturité numérique**, qui doit être suffisant pour assumer le maintien en conditions opérationnelles des équipements acquis par le projet (routeur, serveur elearning)
- **Le niveau de maturité de la gouvernance de la structure**, qui doit être suffisant pour que les solutions mises en place par le projet soient maintenues en conditions opérationnelles après le projet

5 Manifestation d'intérêt

Les structures intéressées doivent rédiger une manifestation d'intérêt (3 pages maximum), en détaillant :

Le niveau de maturité « elearning » de la structure, en précisant la situation actuelle et la vision à long terme.

Tout document (stratégique, autre) démontrant ce niveau de maturité sera apprécié.

La thématique des cours en ligne doit s'inscrire dans un des champs disciplinaires scientifiques suivants : Mathématiques et leurs interactions, Physique, Sciences de la terre et de l'univers, Chimie, Biologie, médecine et santé, Sciences humaines et humanités, Sciences de la société, Sciences pour l'ingénieur, Sciences et technologies de l'information et de la communication, Sciences agronomiques et écologiques.

Les questions ci-dessous doivent être traitées :

- La structure dispose-t-elle d'un cadre stratégique en matière de elearning ?
- La structure dispose-t-elle d'indicateurs (qualitatifs, quantitatifs) permettant de mesurer les usages en matière de elearning, et la satisfaction des utilisateurs ?
- Existe-t-il déjà une offre de cours en ligne ?
 - o Si oui, quelle est la proportion de cours déjà disponibles en enseignement à distance? Où sont-ils hébergés (cloud, datacenter université...)?
 - o Si non, les enseignants sont-ils en capacité de travailler sur une offre de formation en ligne dès le démarrage du projet?
- Les étudiants disposent-ils d'un périphérique leur permettant d'accéder aux cours en ligne (ordinateur ou tablette) ? Quelle est cette proportion d'étudiants (réelle ou estimée) ?
- La structure dispose-t-elle d'éléments (qualitatifs, quantitatifs) permettant de mesurer les usages en matière de elearning, et la satisfaction des utilisateurs

- Existe-t-il des compétences au sein de la structure pour administrer la plateforme « elearning » ?
 - o Si oui, la structure peut-elle garantir que ces compétences continueront à être utilisées après le projet ?
 - o Si non, la structure est-elle en capacité d'accueillir (bureau...) un recrutement ? Ce recrutement sera essentiel pour intégrer les cours au sein de la plateforme elearning. Après le projet, quelle solution préconise la structure afin de continuer à payer le salaire de ce recrutements ?

Le niveau de maturité « numérique » de la structure, en précisant la situation actuelle et la vision à long terme. Les questions ci-dessous doivent être traitées :

- La structure dispose-t-elle d'un cadre stratégique en matière de numérique ?
- La structure dispose-t-elle d'indicateurs (qualitatifs, quantitatifs) permettant de mesurer les usages en matière de connectivité, et la satisfaction des utilisateurs ?
- Quel est le budget (investissement + fonctionnement incluant les ressources humaines) consacré par la structure au numérique ?
- La structure dispose-t-elle d'éléments (qualitatifs, quantitatifs) permettant de mesurer les usages en matière de elearning, et la satisfaction des utilisateurs ?
- La structure dispose-t-elle d'un accès à internet ?
 - o Quel est le débit actuellement disponible pour l'accès à Internet ? Pour combien d'utilisateurs (étudiants, enseignants, chercheurs) ? Pour quel usage ?
- Existe-t-il un local technique au sein de la structure pour installer des équipements informatiques (routeur et plateforme elearning moodle) ?
- La structure dispose-t-elle d'une base de comptes de tous les étudiants/enseignants/chercheurs de la structure ? Le cas échéant, pourra-t-elle être immédiatement utilisable dans le cadre de ce projet ?
- Existe-t-il des compétences « administrateur système et réseau » au sein de la structure pour administrer les équipements informatiques acquis pendant le projet (routeur) ?
 - o Si oui, la structure peut-elle garantir que ces compétences continueront à être utilisées après le projet pour maintenir ces équipements ?
 - o Si non, la structure est-elle en capacité d'accueillir (bureau...) des recrutements ? Ces recrutements seront essentiels pour faire fonctionner la solution. Après le projet, quelle solution préconise la structure afin pérenniser ces recrutements ?

Le niveau de maturité de la gouvernance de la structure. Tout document (stratégique, autre) démontrant ce niveau de maturité sera apprécié. Les questions ci-dessous doivent être traitées :

- Décrivez brièvement la gouvernance de la structure
- Quelles relations la structure entretient-elle avec l'université et/ou le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ?
- Décrivez le pilotage du projet envisagé et ses liens avec la gouvernance de la structure
- Comment, afin d'assurer la durabilité du projet, le maintien en conditions opérationnelles des solutions mises en œuvre sera-t-il assuré (budget dédié, ressources humaines dédiées...)?
- La structure a-t-elle effectué des réalisations particulières en réponse à la crise du covid-19 ? Si oui, avec quels partenaires (publics, privés) ?

6 Modalités de soumission :

Envoi de la Manifestation d'intérêt (3 pages maximum, au format PDF) à l'adresse suivante : africadigitalcampus@wacren.net.

Date limite d'envoi des candidatures : **01 mars 2021**. 23h59 UTC

Pour toute renseignement complémentaire, merci de contacter : africadigitalcampus@wacren.net